

Séminaire d'Histoire du droit

Séance n°5: Jeudi 6 avril 2023, 17h, salle 401

*La culture juridique dans les œuvres utopiques,
de Thomas More à Zamiatine*

Avec **Ugo Bellagamba**, MCF-HDR, Université Côte d'Azur-ERMES



Tableau de Fernand Léger, de 1924, intitulé : élément mécanique. La résolution devrait être suffisante

Les utopies ont souvent été envisagées, en tant que corpus, d'un point de vue institutionnel et politique, mais elles sont moins connues, y compris dans le monde universitaire, comme outils de réflexion juridique. La place de la loi et du contrat, la définition de la justice, l'évolution des procédures, l'échelle des peines ou encore le rôle du juge, sont autant de thématiques qui trouvent dans les utopies un laboratoire idéal.

Ce séminaire vous propose d'identifier, au fil des textes, les jalons de notre culture juridique.

Entrée libre